Adresse du site web de la section du Cantal : http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/
Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 13/01/2017

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. MORICEAU
M. JOUVE
M. RAYMON
M. PAILLET
M. ORLIANGES
Mme GIGUET

Mme BONNET Martine assure le secrétariat

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M.. DEJOU (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
Mme BESSON-BRILLANT (CGT)
M. WAY (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
Mme ESCURE (Solidaires)

En préambule à ce CTL, nous avons rappelé la motion intersyndicale du 05/01/2017 et la pétition contre les suppressions d'emplois (190 signatures). M. Moriceau nous indique l'avoir fait remonter à la Direction Générale le jour même.

1) Approbation des PV des 22 novembre et 1er décembre 2016 :

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

2) La situation des emplois - PLF 2017 :

La loi de finances 2017 prévoit 1 630 suppressions d'emplois à la DGFiP.
La déclinaison locale se traduit par 6 suppressions d'emplois suivant le tableau ci-dessous :

	Catégorie A+	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	TOTAL
Direction	**+ 1 AFiP - 1 AFiPA**	**-2 (Domaine)**		**-2 (entretien) + 1 (gardien concierge)**	**-3**
SIP Aurillac		**-1 +1**			
PCE			**-1**		**-1**
PCRP		**+1**	**+1**		**+2**
Paierie Départementale		**-1**			**-1**
PRS			**-1**		**-1**
Trésorerie Murat				**-1**	**-1**
Trésorerie Laroquebrou			**-1**		**-1**
TOTAL DDFIP :		**-2**	**-2**	**-2**	**-6**

Les 2 emplois A supprimés à la Direction sont liés au transfert des Domaines dans le Puy de Dôme.
Nous constatons que les suppressions théoriques d'emplois à Murat, Laroquebrou et au PRS correspondent aux emplois vacants actuels
M. Moriceau nous indique que les transferts d'emplois liés à la création du PCRP provoquent la suppression d'un emploi A au SIP d'Aurillac, mais il souhaite conserver un adjoint sur cette structure. Dès lors, il décide de supprimer l'emploi d'adjoint de la Paierie Départementale.

Nous rappelons la situation désastreuse dans le département, la perte de sens du travail par les agents et la forte dégradation de nos conditions de travail liés à ces suppressions d'emplois incessantes.

Vote : unanime **Contre** des Organisations syndicales

3) Les ponts naturels 2017 :

La Direction décide des deux seuls ponts naturels possibles pour 2017 qui sont
- le vendredi 26/05
- le lundi 14/08.

Vote : Pour : FO et Solidaires
Contre : CGT.

4) Harmonisation des horaires d'ouverture pour les services à compétence fiscale sur le site d'Aurillac :

Les nouveaux horaires au 01/03/2017 sont les suivants :

SERVICES	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
SIP AURILLAC	Lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 ou sur RDV
SIE AURILLAC	
CDIF AURILLAC	
SPFE AURILLAC	Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ou sur RDV

Nous avons relevé les contradictions du Directeur sur ses propos lors des précédents CTL. Il nous affirmait alors que l'accueil serait maintenu les après-midis.
M. Moriceau ne précise pas clairement non plus si les rendez-vous ne pourront être pris que les mardi et jeudi après-midi ou s'ils pourront être pris sur un autre créneau.

Nous reconnaissons toutefois que ces nouveaux horaires ont été faits en concertation avec les agents concernés, raison pour laquelle nous nous sommes abstenus lors du vote de ce point.

Vote : Abstention : FO et Solidaires
Contre : CGT.

5) Départ à la retraite d'un agent Berkani (Trésorerie d'Aurillac Ville) et modalités de son remplacement :

Suite au départ à la retraite de l'agent d'entretien de la Trésorerie d'Aurillac municipale au 01/02/2017, les heures libérées, après avoir été proposées aux agents Berkani du département, ont été redistribuées à notre collègue veilleur de nuit à la Direction.

6) Fusion des communes de Murat et Chastel sur Murat :

Par arrêté préfectoral, il est créé la commune nouvelle constituée des anciennes communes de Murat et Chastel sur Murat en date du 01/01/2017.
Elle prend le nom de Murat.
Nous regrettons la décision tardive de cette fusion qui entraîne des conséquences sur le travail de nos collègues.

7) Questions diverses :

- Télétravail à domicile :
  5 collègues ont présenté leur candidature. 3 ont été retenues. L'expérimentation débutera très prochainement et jusqu'au 30 juin prochain.
- Travaux à la Trésorerie de Murat : Le relogement de la Trésorerie de Murat devrait se faire fin 2017.
- Travaux bâtiment Q de la Cité administrative d'Aurillac :
  La réception des travaux prévue ce jour sera probablement effectuée avec des réserves. Malgré cela, le déménagement est toujours prévu entre le 13 et 17/02.
- L'application SIRHIUS, nouveau système d'information des ressources humaines se substituera à AGORA et à GAT au 2ème semestre 2018. A partir de 2019, seront créés 10 centres de service des ressources humaines qui bouleverseront la mission RH de la DGFiP (Saint Brieuc, Bordeaux, Montpellier, Tours, St Etienne, Lille, Arras, Clermont-Fd, Noisy et un site Grand Est).
  La candidature d'Aurillac n'a pas été retenue. Ce déploiement entraînera malheureusement des suppressions d'emplois au service RH de notre DDFiP dès l'année prochaine.

Les élus Force Ouvrière au Comité Technique Local : Jean-Pierre Moissinac, Dominique Dejou et Sabine Bourgade.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FO la force syndicale DGFIP

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)

NOM :
PRENOM :
GRADE :
AFFECTATION :
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFiP
Fait à , le signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt